

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

Séance du 6 février 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 6 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Patrick LOSEILLE, Maire.

Présents : M. Xavier TOURNEUR, Mme Joceline DEFAUDAIS, M. Gilles MARTIN, M. Jean-Pierre BOILLET, M. Alexandre HERMAN, M. Alain MAQUIN-BELLENGER, M. Sébastien LOSEILLE.

Absents excusés : M. Patrice GAMBU, Mme Roseline BRAUD, M. Joffrey DUPRESSOIR donnant pouvoir à Mme Joceline DEFAUDAIS.

Absents : M. Yohann PICARD, M. Thierry BAUSMAYER, Mme Nadège BARETTE.

Il a été conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Alexandre HERMAN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h01.

M. le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- BAIL D'HABITATION DU 9 ROUTE DE VERCLIVES

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

COMPTE RENDU

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

FONDS VERT : DEMANDE DE SUBVENTION « AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG »

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement du centre-bourg.

Le montant de ces travaux s'élèverait à 1 601 860,79 € HT. Pour permettre de réaliser ce projet, la commune sollicite une subvention la plus élevée possible au titre du Fonds Vert, soit 10% du hors taxes. Le plan de financement se présenterait ainsi :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Aménagement du centre-bourg	1 601 860,79 €	DSIL	640 744,32 €
		Fonds Vert	160 186,07 €
		Conseil régional	146 150 €
		Conseil départemental	292 300 €
		Autofinancement	362 480,40 €
Total (HT)	1 601 860,79 €	Total (HT)	1 601 860,79 €

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer toutes les formalités concernant cette demande de subvention et à signer tout acte y afférent.

CONSEIL RÉGIONAL : DEMANDE DE SUBVENTION « AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG »

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement du centre-bourg.

Le montant de ces travaux s'élèverait à 1 461 500 € HT. Pour permettre de réaliser ce projet, la commune sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil régional, soit 10% du hors taxes. Le plan de financement se présenterait ainsi :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Aménagement du centre-bourg	1 461 500 €	DSIL	730 750 €
		Conseil régional	146 150 €
		Conseil départemental	292 300 €
		Autofinancement	292 300 €
Total (HT)	1 461 500 €	Total (HT)	1 461 500 €

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer toutes les formalités concernant cette demande de subvention et à signer tout acte y afférent.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : DEMANDE DE SUBVENTION « AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG »

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement du centre-bourg.

Le montant de ces travaux s'élèverait à 1 461 500 € HT. Pour permettre de réaliser ce projet, la commune sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil départemental, soit 20% du hors taxes. Le plan de financement se présenterait ainsi :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Aménagement du centre-bourg	1 461 500 €	DSIL	730 750 €
		Conseil régional	146 150 €
		Conseil départemental	292 300 €
		Autofinancement	292 300 €
Total (HT)	1 461 500 €	Total (HT)	1 461 500 €

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer toutes les formalités concernant cette demande de subvention et à signer tout acte y afférent.

DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION « AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG »

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement du centre-bourg.

Le montant de ces travaux s'élèverait à 1 601 860,79 € HT. Pour permettre de réaliser ce projet, la commune sollicite une subvention la plus élevée possible au titre de la DSIL, soit 40% du hors taxes. Le plan de financement se présenterait ainsi :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Aménagement du centre-bourg	1 601 860,79 €	DSIL	640 744,32 €
		Fonds Vert	160 186,07 €
		Conseil régional	146 150 €
		Conseil départemental	292 300 €
		Autofinancement	362 480,40 €
Total (HT)	1 601 860,79 €	Total (HT)	1 601 860,79 €

Après délibération, le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer toutes les formalités concernant cette demande de subvention et à signer tout acte y afférent.

BAIL HABITATION DU 9 ROUTE DE VERCLIVES

M. le Maire fait savoir que la locataire de la maison sise 9 route de Verclives (Mme Lamotte) a donné congé de son logement.

Le conseil municipal décide de renouveler le bail d'habitation du logement 9 route de Mesnil-Verclives, dit que le loyer est fixé entre 650 € et 700 € (en fonction du résultat du DPE) et autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail dès qu'un preneur sera choisi.

QUESTIONS DIVERSES

Arbres Place du Cloître : M. le Maire rappelle que, dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg, des arbres de la place du Cloître seront à supprimer. Ils lancent, à nouveau, un appel aux administrés qui seraient intéressés par le bois pour une utilisation strictement personnelle. La coupe devra être effectuée par leurs soins au ras du sol et l'emplacement nettoyé dans la journée. Les escoviens intéressés peuvent prendre contact auprès de la Mairie. M. Sébastien LOSEILLE se dit intéressé par un arbre.

Agence postale : L'agence postale a ouvert ses portes le 27 janvier dernier. Les Maires des communes ayant le même code postal (27440) ont tous été conviés à la visite des locaux le 21 février prochain.

Ecole : La visite de sécurité annuelle des jeux de l'école a rendu compte de la nécessité de supprimer 2 des jeux présents dans la cour côté primaire. Ces travaux seront réalisés pendant les vacances de février.

Ecole : La chaudière de l'école rencontre quelques soucis. Un devis a été signé avec l'entreprise Prudhomme afin de procéder au remplacement du corps de chauffe complet, soit un coût de 7 380€ TTC qui sera à prévoir au budget 2025.

Commission des finances : La commission des finances est prévue fin mars, sous réserve du retour de la Trésorerie des documents nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h52

Le Maire,
Patrick LOSEILLE

Les conseillers,
Xavier TOURNEUR

Nadège BARETTE

Thierry BAUSMAYER

Jean-Pierre BOILLET

Roseline BRAUD

Joceline DEFAUDAIS

Joffrey DUPRESSOIR

Patrice GAMBU

Alexandre HERMAN

Sébastien LOSEILLE

Alain MAQUIN-BELLENGER

Gilles MARTIN

Yohann PICARD